

POINT D'ACCES AU DROIT – ACCUEIL DES VICTIMES D'INFRACTION PENALE



L'association **LE MAS – Service INFO DROITS VICTIMES** recherche **un volontaire de service civique** pour participer au premier accueil des justiciables lors de permanences d'accès au droit et des personnes victimes d'infraction pénale lors de permanences d'aide aux victimes.

Cette fonction suppose des connaissances en droit. Il s'agit d'accueillir les personnes, d'analyser leurs demandes afin de leur proposer un accompagnement adapté dans les diverses démarches qu'elles pourraient être amenées à mettre en œuvre ou une orientation vers d'autres services.

L'amplitude horaire et le contenu de la fonction sont compatibles la préparation de concours ou d'examens, et permettent une mise en pratique efficace des apprentissages théoriques dispensés en faculté de droit.

DESCRIPTIF DE LA MISSION

Date : à compter du 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 6 mois

Durée de travail hebdomadaire : **24 heures minimum** Horaires de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H

Rémunération mensuelle : **580 €**

Lieux d'exercice de la mission :

- **Siège du service – Lyon 7^{ème}** : 17 rue Crépet, 69 007 Lyon
- **Point Information Juridique SAINT FONTS** 26 rue Anatole France (Bus C12 – Saint Fons Bourrelrier)
- **Point d'Accès au Droit SAINT PRIEST**, 40 rue George Sand (T2 Hôtel de ville Saint Priest)

Contenu de la mission :

- **Accueil physique et téléphonique avec une écoute attentive et privilégiée des personnes dans le cadre des permanences d'accès au droit**
- **Evaluation de la demande**
- **Premier traitement de la demande avec préconisation (réponse adaptée, orientation, prise de RDV)**
- **Accompagnement des personnes dans la compréhension de leur situation et de leurs difficultés**
- **Facilitation de la constitution des dossiers administratifs et juridiques**

Compétences requises :

- **Connaissances en droit**
- **Capacités d'écoute et d'analyse**
- **Aptitudes à l'accueil du public**

CANDIDATURES : Envoyer CV + Lettre de motivation à : infodroitsvictimes@mas-asso.fr

10.06 2020